

Perspectives amérindiennes à l'aube de la Nouvelle-France // L'histoire, l'espace et les institutions politiques du Canada / Kostadinov, Biljana (éd.), Zagreb / Split: Hrvatsko-kanadsko akademsko društvo / Filozofski fakultet u Splitu, 2012-2013, Str. 51-69, ISBN: 978-953-7395-49-0

Perspectives amérindiennes à l'aube de la Nouvelle-France

Evaine Le Calvé Ivičević

Filozofski Fakultet u Zagrebu

Résumé

La lecture des relations de la Nouvelle-France se situe généralement dans une perspective européenne, où les Amérindiens n'ont pas la parole, mais sont plutôt présentés comme des victimes impuissantes des colonisateurs. Cependant, il est raisonnable de supposer que, compte tenu de leur supériorité numérique, leur organisation politique, leurs connaissances et leurs compétences, les sociétés amérindiennes ont joué un rôle actif à l'aube de la Nouvelle-France. Notre propos est de chercher à percer les perspectives qui les animaient, afin d'aller au-delà des stéréotypes traditionnels. Nous proposons pour ce faire de relire trois ouvrages parmi les plus accessibles, à savoir les récits de Champlain sur ses voyages de 1603, 1613, 1615 et 1618, et de nous interroger sur ce qu'étaient les réelles aspirations des Amérindiens à cette époque. Certes très connus, ces textes n'en offrent pas moins la possibilité d'une redécouverte dans la mesure où nous y rechercherons la parole des Amérindiens en nous étayant certes sur l'explicite mais aussi, et c'est en cela que nous espérons livrer une lecture éclairante, en scrutant l'implicite et les silences. Notre analyse s'organisera autour de quatre parties: territoire, alliances, assistance militaire, médiation, que nous illustrerons par des citations choisies.

mots-clés:

Amérindiens, Champlain, Nouvelle-France, médiation, intégration

Perspectives amérindiennes à l'aube de la Nouvelle-France

...ils ne savent ce que c'est d'adorer et prier Dieu, et vivent la plupart comme bêtes brutes, et je crois que promptement ils seraient réduits bons chrétiens si l'on habitait leurs terres, ce qu'ils désireraient la plupart. (Champlain, Des Sauvages, 1603)

Préambule

Les observations de Champlain citées en exergue contiennent pourrait-on dire un résumé parfaitement prévisible des perspectives françaises en Amérique, mentionnant (dans un ordre inversé, sans doute pour mieux plaire au lecteur) les priorités du "découvreur", qui aspire à 1° prendre la parole en lieu et place des populations autochtones et 2° s'assurer la maîtrise de leur territoire puis 3° les christianiser pour mieux les intégrer à la société française qu'il envisage de recréer au Nouveau monde. Mais derrière la belle assurance de l'administrateur, il y a lieu de s'interroger sur ce qu'étaient les réelles aspirations des Amérindiens avant qu'ils ne soient "*réduits*".

En dehors de quelques rares personnages, tel Donnacona, passé à la postérité pour avoir été le premier interlocuteur de Cartier, à l'exception de quelques toponymes, tels Stadaconé ou plus tard Kebec, empruntés par les Français au cours de leur appropriation géographique du territoire, témoins et tenants de l'historiographie traditionnelle ont longtemps traité les Amérindiens comme des objets. Objets d'observations, objets de projets d'évangélisation, objets de manœuvres de séduction, ils deviennent même objets de projets de peuplement lorsque, en l'absence de Françaises, leurs femmes sont pressenties par Champlain pour fonder des familles avec les colons. L'absence de source amérindienne et la focalisation des historiens canadiens français sur l'histoire nationale ont fait que longtemps l'Amérindien n'a guère intéressé les auteurs. Plus récemment, la critique de l'attitude européenne par l'historiographie moderne et le besoin de dénoncer les péchés du colonialisme ont mené au sentiment que les Amérindiens n'avaient fait que subir dans l'impuissance les agissements des colonisateurs, notamment français.

Cependant, il est raisonnable de supposer que, compte tenu de leur supériorité numérique¹, de leur organisation politique (les confédérations émergent à la fin du XVI^{ème} siècle), de leurs connaissances et de leurs compétences, les sociétés amérindiennes ont joué un rôle actif

¹ Certaines sources évoquent le chiffre d'un million d'Amérindiens sur le territoire de l'actuel Canada (Delâge). Georges Sioui estime à 18 millions la population d'Amérindiens en Amérique du Nord (Sioui 7).

à l'aube de la Nouvelle-France. Il nous incombe de chercher à percer les préoccupations qui les animaient, leurs motivations et leurs perspectives, afin d'aboutir à une image réelle, qui ne correspond ni au mythe du bon sauvage ni aux stéréotypes, qu'ils soient dépréciatifs ou mélioratifs, forgés par les Blancs.

Les sources qui seraient à exploiter pour une telle recherche sont multiples et très vastes et engloberaient une grande quantité de documents touchant aux activités françaises en Canada. Ce faisant, une recherche approfondie puiserait à plusieurs disciplines, depuis l'anthropologie, la psychologie et l'ethnologie jusqu'à l'histoire, notamment l'étude historique de l'économie et du commerce, entre autres activités humaines qui présidèrent aux relations entre Français et Amérindiens sur les rives du Saint-Laurent. Plus modestement, et compte tenu de l'espace qui nous est imparti dans le cadre du présent travail, nous nous limiterons à une période restreinte, que nous aborderons par le truchement de trois ouvrages parmi les plus accessibles, à savoir les récits de Champlain sur ses voyages de 1603, 1613, 1615 et 1618: *Des Sauvages* (1603), *Voyages* (1613) et *Voyages en Huronie* (1619). Certes très connus, ils n'en offrent pas moins la possibilité d'une redécouverte dans la mesure où nous y rechercherons la parole des interlocuteurs amérindiens en nous étayant certes sur l'explicite mais aussi, et c'est en cela que nous espérons livrer une lecture éclairante, en scrutant l'implicite et les silences.

Dans quelle mesure les nations amérindiennes influent-elles en tant que sujets sur les décisions et les réalisations des Français dans les premières années de la colonisation? Quelles sont leurs motivations et leurs objectifs politiques dans leurs relations avec les Européens? C'est ce que nous nous proposons de discerner, à l'issue d'une analyse qui s'organisera autour de quatre parties: **territoire, alliances, assistance militaire, médiation**, que nous illustrerons par des citations choisies².

Territoire

Lorsque Champlain s'y aventure, la vallée du Saint-Laurent lui est ouverte, les Iroquoïens avec lesquels Cartier était entré en contact en ont disparu et le géographe fait appel aux populations locales pour le guider. Ainsi, "*le livre de 1603 est un récit de découverte où les Amérindiens sont des personnages essentiels par leur connaissance du territoire*" (Morissonneau

² Les citations sont tirées d'éditions récentes et disponibles, à savoir: Champlain, Samuel de. *Des Sauvages* [texte établi, présenté et annoté par Alain Beaulieu et Réal Ouellet], Montréal: Typo, 1993 ; Champlain, Samuel de. *À la rencontre des Algonquins et des Hurons 1612-1619* [texte en français moderne établi, annoté et présenté par Eric Thierry], Sillery: éditions du Septentrion, 2009.

67). En premier lieu, les Amérindiens figurent sur les cartes de Champlain par le biais des noms de nombreuses nations amérindiennes, inscrits là où elles vivent, mais aussi à travers les toponymes, tels Tadoussac (d'origine montagnaise), Québec bien sûr, rivière de Batiscan, ou encore rivière des Iroquois. Chacun de ces toponymes témoigne de l'occupation du territoire "découvert" et atteste que la géographie autochtone occupe une large place au sein de la toponymie française. Ainsi nous lisons entre autres "*Nous passâmes un saut, qui est appelé par ceux du pays Quenechouan*" (2009: 74), "*un large et profond bassin (...) que les Sauvages l'appellent Asticou*" (2009: 76). Par la mention qu'il fait dans ses cartes de "*l'amérindianité inscrite dans le territoire*" (Morissonneau 73), le géographe fait en quelque sorte allégeance aux occupants des lieux: l'appartenance du territoire n'est pas remise en cause et le cartographe trahit l'écart notable qui existe entre le discours officiel de revendication internationale du territoire et la réalité politique sur le terrain. De fait, lorsque les Français s'implantent en territoire montagnais, la France ne manifeste aucune velléité de conquête territoriale: "*le chef Anadabijou partage son territoire sans abdiquer sa souveraineté*" (Morissonneau 131), accordant aux Français le statut de vassaux soumis à son autorité. Pendant plusieurs décennies les Amérindiens demeurent donc maîtres du territoire, avec d'autant plus de facilité que le nombre de Français est tout à fait infime comparé à la population autochtone.

La description du territoire est la circonstance privilégiée dans laquelle l'Autochtone prend la parole, d'autant plus fréquemment que Champlain écoute et recoupe très habilement les informations qu'ils recueille (Morissonneau 71). Ainsi ces derniers sont-ils très présents, en particulier tout au long du premier récit, jalonné de multiples occurrences du syntagme "les Sauvages disent", décliné en différentes variantes: "*Lesdists Sauvages du nord disent qu'ils voient une mer qui est salée*" (1993: 119), "*Les Sauvages m'ont dit qu'[un arbre] porte son fruit comme les nôtres*" (1993: 131), "*Les Sauvages disent que la plupart de ces montagnes sont mauvaises terres*" (1993: 138), "*Les Sauvages disent qu'à quelque quinze lieues d'où nous avons été, il y a un saut*" (1993: 140), "*Les Sauvages me dirent que c'était le premier saut de ladite rivière des Iroquois*" (1993: 144), "*nous interrogeâmes les Sauvages... Ils nous dirent que...*" (1993: 148), "*c'est la mer du Sud, étant salée comme ils disent*" (1993: 150), "*ils nous dirent qu'il y a une nation, qu'on appelle les bons Iroquois*" (1993: 159), "*Les Sauvages canadiens disent qu'à la grande rivière de Canada...*" (1993: 164), "*Les Sauvages disent qu'en ladite grande baie des Chaleurs, il y a une rivière...*" (1993: 166), "*Ils disent aussi qu'à quelque cent ou cent vingt*

lieues, il y a d'autres mines" (1993: 178), "*suivant le rapport des Sauvages*" (2009: 73).

Les Amérindiens prennent la parole et sont écoutés, renseignant abondamment le découvreur, l'accompagnant au besoin quand il part "*avec quelques autres Sauvages que nous avions menés pour nous montrer le chemin*" (1993: 145), ou encore le conseillant lorsque, ce dernier voulant s'aventurer en terrain inconnu "*ils m'en voulurent détourner, disant qu'il y avait un méchant chemin*" (2009: 75). Cependant, à aucun moment ils ne livrent les clés du pays: maîtres de la situation, ils diffusent les informations qu'ils veulent bien donner, faisant au besoin obstruction lorsque l'explorateur veut s'aventurer trop loin à leur goût. Ainsi, en dépit des demandes répétées de Champlain, ils le détournent à plusieurs reprises de son projet d'aller à la rencontre des Népissingues, d'accéder à la mer d'Hudson, d'établir des contacts avec les Hurons (Morissonneau 175, Trigger 1977: 12, Gohier 52) et nous suivons le refus que lui opposent courtoisement, invoquant "*la difficulté des passages, le nombre des sauts, la méchanceté de ces peuples, et que c'était à cause de la crainte qu'ils avaient de me perdre qu'ils me faisaient ce refus*" (2009: 86).

Les nations n'offrent donc leur collaboration que dans la mesure où elles le jugent bon. Par ailleurs, il apparaît également que les Autochtones ne sont pas disposés à laisser Champlain découvrir leurs contrées sans contrepartie, qu'elle soit commerciale ou militaire. Le géographe en est bien conscient, et il note: "*je me résolus d'y aller reconnaître leurs pays et de les assister en leurs guerres, afin de les obliger à me faire voir ce qu'ils m'avaient tant de fois promis*" (2009: 113). Il ne fait guère de doute que cette attitude des interlocuteurs de Champlain leur est dictée par le souci de conserver leurs intérêts dans les échanges commerciaux et de biens matériels qui se déroulent alors dans la vallée laurentienne, et concernent un large réseau de peuples, dont tous n'ont bien sûr pas accès au fleuve. Quoique très peu illustrés par Champlain, sans doute parce qu'ils relèvent de l'évidence, nous les devinons au passage lorsqu'il note: "*ils nous ont montré quelques bracelets [de franc cuivre] qu'ils avaient eus desdits bons Iroquois [les Hurons ?]*" (1993: 159). Tout permet de penser que, pour les nations autochtones, il est à la fois normal et avantageux d'intégrer les Français et leurs marchandises dans le réseau commercial, soit à la faveur de rapports directs, soit par le truchement d'intermédiaires (essentiellement les Montagnais).

Quant à Champlain, même s'il n'évoque pour ainsi dire pas dans son premier livre ses préoccupations économiques (peut-être sont-elles si évidentes pour les lecteurs contemporains

qu'il serait redondant d'en parler), les pelleteries sont indéniablement un sujet de première importance dans ses projets pour le Canada. Les Iroquoiens ayant disparu de la vallée du Saint-Laurent (dans les années 1570-1580), la voie offre des facilités pour y faire commerce, en attendant de découvrir la route de la Chine. En l'absence de métaux précieux, épices et autres richesses susceptibles d'attirer les convoitises européennes, le Canada n'offre d'autre attrait que la fourrure, suffisamment prisée et attrayante pour susciter l'intérêt des marchands. Ces derniers constituent donc la troisième partie prenante dans le tissu de relations franco-amérindiennes. Très vite, les marchandises françaises transitent par les lieux de rencontre de multiples nations. Dès son premier voyage, Champlain est le témoin d'échanges assez florissants: *"Au bord desdites rivières, il y a quantité de cabanes, où il vient d'autres nations du côté du nord, troquer avec lesdits Montagnais des peaux de castor et martre, avec d'autres marchandises que donnent les vaisseaux français auxdits Montagnais"* (1993: 118). Soulignons au passage la portée de ce témoignage, qui dévoile la position très particulière des Montagnais, qui *"vendent des peaux qu'ils n'ont pas chassés et des produits européens qu'ils n'ont pas manufacturés"* (Trigger 1977: 11), situation qui fait d'eux une nation très intéressée à s'assurer la fidélité des Français, ainsi que nous le verrons un peu plus loin.

Pour les nations se trouvant par leur position géographique en contact direct avec les vaisseaux européens, le rôle d'intermédiaire est précieux et fait l'objet de rivalités qui expliquent en partie certains conflits entre voisins. Du côté des Européens, la concurrence est grande et, à la charnière du XVII^{ème} siècle, les Amérindiens conservent une certaine maîtrise du commerce dans la mesure où ils en sont les uniques pourvoyeurs. La demande en fourrure est assez forte pour leur permettre de dicter leurs conditions aux Français, désireux de garantir pour leurs marchands approvisionnement et sécurité. Dans les ententes qu'elles scellent avec les Français, les nations dont la puissance repose sur leur importance pour l'activité des pelleteries sont donc en position de réclamer des avantages en échange d'un monopole de la vente des fourrures.

Pour la bonne marche des affaires, les Français ont tout intérêt à maintenir le milieu et la coopération avec les populations locales, et donc à venir au-devant de leurs partenaires amérindiens. Voilà un premier élément qui permet de mieux comprendre, par exemple, pourquoi les Français font le choix de Tadoussac pour une première implantation dans la vallée du Saint-Laurent. Ce choix est à première vue peu compréhensible, si l'on considère la description qu'en fait Champlain:

Le 24^{ème} dudit moi, nous vînmes mouiller l'ancre devant Tadoussac et, le 26^{ème}, nous entrâmes dans ledit port, qui est fait comme une anse à l'entrée de la rivière du Saguenay, où il y a un courant d'eau et marée fort étrange, pour sa vitesse et profondeur, où quelquefois il vient des vents impétueux à cause de la froidure qu'ils amènent avec eux. (...) ledit port de Tadoussac est petit, où il ne pourrait [entrer] que dix ou douze vaisseaux (...) (1993: 92)

Un peu plus loin, à propos des environs de Tadoussac (vers la rivière du Saguenay), il poursuit:

Toute la terre que j'ai vue, ce ne sont que montagnes de rochers, la plupart couvertes de bois de sapins, cyprès et bouilles, terre fort malplaisante, où je n'ai point trouvé une lieue de terre plane tant d'un côté que d'autre. (...) Enfin, ce sont de vrais déserts inhabitables...(1993: 117-118)

Aussi une question s'impose-t-elle: pourquoi les Français se postent-ils à Tadoussac, puisque le séjour s'y révèle dès l'abord si inconfortable et malaisé? Le récit de Champlain ne précise pas que Tadoussac est en territoire montagnais, pas plus qu'il ne dit explicitement que c'est à l'époque un lieu d'échanges et de rassemblement majeur où convergent durant l'été les Amérindiens du Saguenay, de la Côte-Nord et de la rive sud, pour y troquer leurs produits (Morissonneau 28). Champlain le sait mais ne nous en informe pas, se contentant de noter à propos d'une rencontre qu'il fait le 13 juillet 1603:

le sagamo qui les menait s'appelle Armouchides, qui est tenu pour l'un des plus avisés et hardis qui soit entre les Sauvages; il s'en allait à Tadoussac pour troquer des flèches et chairs d'original, qu'ils ont pour des castors et martres des autres Sauvages montagnais, etchemins et algonquins. (1993: 163).

Dans un premier temps, c'est donc pour intégrer les Français à leurs habitudes que les Amérindiens leur accordent l'accès à Tadoussac, ce qui convient à tous car ainsi sont garantis approvisionnement et sécurité, deux facteurs qui ne coïncident pas avec la qualité du site pour une habitation. Le séjour s'y révélera d'ailleurs si inconfortable qu'il faudra chercher un autre lieu pour l'implantation. La commodité des rapports commerciaux apporte donc un premier élément de réponse à la question du choix de Tadoussac. Cependant, là ne saurait s'arrêter notre questionnement, car le choix de Québec mérite lui aussi d'être réinterrogé.

On souligne ordinairement l'importance du site de Québec pour des raisons de défense

militaire. D'aucuns évoquent également que ce site a été choisi pour sa beauté, argument peu convaincant. Bref, Québec semble être une évidence. Pourtant, à aucun moment Champlain n'explique clairement pourquoi il choisit précisément Québec comme lieu d'implantation, pas plus qu'il ne dit explicitement que le choix de Québec repose sur les avantages présentés par la morphologie du site (Morissonneau 139). La première description qu'il en fait est certes assez flatteuse:

Nous vînmes mouiller l'ancre à Québec qui est un détroit de ladite rivière de Canada, qui a quelque trois cents pas de large; il y a à ce détroit du côté nord une montagne assez haute qui va en abaissant des deux côtés; tout le reste est pays uni et beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres (...) ce qui fait qu'à mon opinion, si elles étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres. Il y a le long de la côte dudit Québec des diamants dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon. Dudit Québec jusqu'à l'île au Coudres, il y a vingt-neuf lieues. (1993: 126)

Cependant, on s'étonne que le découvreur n'évoque aucunement l'éventualité d'y fixer une habitation, alors qu'il n'omet jamais de souligner les éventuelles facilités d'implantation. Pourquoi se tait-il précisément à propos de Québec, qui sera considéré par les historiens comme le site clé de l'implantation française? A titre de comparaison, nous lisons à propos des Trois-Rivières une argumentation beaucoup plus éloquente:

Des Trois-Rivières jusqu'à Sainte-Croix, il y a quinze lieues. En cette rivière, il y a six îles (...). Il y en a une au milieu de ladite rivière qui regarde le passage de celle de Canada et commande aux autres éloignées de la terre (...). Ce serait à mon jugement un lieu propre pour habiter et on pourrait le fortifier promptement, car sa situation est forte de soi et proche d'un grand lac (1993: 132).

Un peu plus loin, Champlain revient sur cette idée et l'étaye par de nouveaux arguments de poids, à savoir la sécurité du lieu et la facilité d'accès, laissant espérer un approvisionnement régulier, voire même une cessation des hostilités entre Iroquois et nations alliées des Français:

Aussi l'habitation de Trois-Rivières serait un bien pour la liberté de quelques nations qui n'osent venir par là, à cause desdits Iroquois, leurs ennemis, qui tiennent toute ladite rivière de Canada bordée: mais étant habité, on pourrait rendre lesdits Iroquois et autres Sauvages amis; ou à tout le moins sous la faveur

de ladite habitation, lesdits Sauvages viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que ledit lieu des Trois-Rivières est un passage. (1993: 133).

Les Trois-Rivières avaient donc de toute évidence la préférence de Champlain et réunissaient de multiples atouts, dont l'un des plus importants était de permettre de contourner les difficultés soulevées par la présence des Iroquois dans la vallée du Saint-Laurent. Or il est primordial pour le trafic des fourrures d'assurer la mobilité des nations amies. Pourquoi avoir renoncé à ce choix?

Avant de répondre à cette question, il convient de rappeler que le choix de l'emplacement d'une habitation et son implantation ne pouvaient se faire sans l'autorisation des Autochtones, qui établissaient une nette distinction entre la présence éphémère des Européens à des fins de commerce, aisément tolérée, et leur occupation du sol. Ainsi qu'en témoigne l'aventure d'Etienne Bellenger en 1583³, jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle les Amérindiens pratiquaient couramment le troc avec les Européens durant la belle saison, mais ne toléraient pas d'établissement permanent (Morissonneau 103). Si les nations sont désormais prêtes à tolérer la présence d'Européens sur leurs territoires, elles vont mettre à profit leur position de force pour contraindre les Français à contracter des alliances, moyennant quoi il seront autorisés à s'implanter. C'est donc du côté des contraintes politiques autochtones que nous proposons de chercher une réponse au choix de Québec, ce qui nous conduit à ouvrir un nouveau chapitre: **les alliances**.

Alliances

Dans la culture des nations amérindiennes, toute relation d'échange repose sur une relation d'alliance et par conséquent implique une logique de générosité et d'assistance. Perçue comme un accord entre deux peuples souverains, l'alliance implique aussi un soutien mutuel. Pour les Français, l'alliance avec les autochtones signifie la permission de s'installer, l'assurance de la stabilité économique de la colonie, mais aussi une série d'options politiques (Gohier 11, Morissonneau 137). Certains rapports d'alliance ont déjà été établis avant l'arrivée de Champlain et s'expriment de façon très protocolaire au tout début de son premier voyage:

L'un des Sauvages que nous avons amenés commença à faire sa harangue, de la bonne réception que leur avait fait le roi, et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sadite Majesté leur voulait du bien et

³ Découragé par l'accueil hostile que lui réservent les Micmacs et les incidents qui s'ensuivent, il abandonne son projet de créer un comptoir et une mission dans la baie Française (baie de Fundy).

désirait peupler leur terre et faire paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour vaincre (...). Après qu'il eut achevé sa harangue, ledit grand sagamo Anadabijou (...) commença à faire sa harangue à tous (...) en leur disant que véritablement ils devaient être fort contents d'avoir sadite Majesté pour grand ami; ils répondirent tous d'une voix "ho, ho, ho", c'est-à-dire "oui, oui". Lui, continuant sa harangue, dit qu'il était fort aise que sadite Majesté peuplât leur terre et fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux Français. Enfin, il leur fit entendre à tous le bien et utilité qu'ils pourraient recevoir de sadite Majesté (1993: 96)

Les déclarations d'Anadabijou nous permettent, en anticipant de quelques années, de trouver la réponse à la question: pourquoi Québec? En effet, l'alliance scellée avec les Montagnais contraint du même coup les Français à s'installer sur leur territoire, or Québec est en pays montagnais. Suite à l'échec de l'établissement de Tadoussac en 1600-1601, l'ouverture de Québec marque donc un choix motivé par les contraintes politiques autochtones (Montagnais d'un côté et Iroquois de l'autre), ne tenant pas compte des préférences françaises. Quant à la morphologie du lieu, c'est à juste titre que la plupart des historiens ont souligné ses avantages défensifs exceptionnels. Mais, négligeant de prendre en compte les intérêts amérindiens, on a omis de préciser que ce site était défensif pour les Montagnais, car le détroit était sur leur territoire, et parce qu'ils avaient un péage situé aux environs de l'actuel Sillery (Morissonneau 135). Or, compte tenu de la position centrale qu'ils occupent au sein de la chaîne des échanges commerciaux, il est important pour les Montagnais de s'assurer des prix d'achat avantageux pour les fourrures que leurs fournissent les autres nations, d'où la nécessité pour eux de conserver le monopole de l'approvisionnement (Trigger 1977: 11). Le choix de Québec est donc "*quasi obligé par une géopolitique amérindienne sous-estimée*" (Morissonneau 137): en positionnant les Français à Québec, le chef Anadabijou s'assure les services d'une sentinelle bien armée à la porte de la vallée laurentienne, et les fourrures fournies par les Montagnais sont tellement vitales pour les Français que ces derniers n'ont d'autre choix que de se plier aux conditions qui leur sont tracées.

Mais là ne s'arrêtent pas les projets d'Anadabijou et des nations qui lui sont alliées. Son discours est également très explicite quant aux attentes, voire aux exigences de ce dernier sur le plan militaire. Le concept d'alliance signifie un accord où le rapport commercial implique le

soutien militaire et, qu'ils le veulent ou non, les Français sont conduits à aider les Montagnais à combattre leurs ennemis (Morissonneau 131, Trigger 1991: 222). Nous ouvrons ici un troisième volet: **l'assistance militaire**.

Assistance militaire

Les conflits qui opposent les nations amérindiennes sont antérieurs à la venue de Champlain dans la vallée laurentienne⁴. En 1609 il remarquera que les rives de la rivière Richelieu et du lac Champlain sont inhabitées; s'il est probable que les épidémies aient frappé les populations qui occupaient ces rives (Sioui 112) tout permet de penser qu'elles ont également été décimées par les guerres (Morissonneau 104). Les hostilités occupent et préoccupent donc les interlocuteurs de Champlain, dont le premier livre désigne clairement et avec insistance les parties en présence. Nous trouvons une dizaine de passages en faisant mention, dont voici le premier: "*Ils faisaient cette réjouissance pour la victoire par eux obtenue sur les Iroquois, dont ils avaient tué quelque cent (...). Ils étaient trois nations quand ils furent à la guerre: les Etchemins, Algonquins et Montagnais, au nombre de mille, qui allèrent faire la guerre auxdits Iroquois*" (1993: 98).

Dès lors intégré à l'ordre établi des sociétés alliées des Français, Champlain se trouve inévitablement en termes conflictuels avec les Iroquois (et le demeurera en dépit de ses tentatives pour négocier la paix avec eux): les conditions de l'alliance montagnaise imposent la guerre, et Champlain se doit de satisfaire les attentes⁵. Il s'applique donc très vite (dès son deuxième voyage) à promettre ses bons services militaires. L'assistance militaire devient semble-t-il une question capitale et un argument pour faire oublier le comportement des marchands, contraire aux bonnes règles de l'échange, ce qui démotive les Amérindiens pour la traite. De fait, ces derniers menacent de cesser le troc avec les Français en l'absence d'engagement de leur part. Cet aspect est exprimé clairement dans les deux extraits suivants:

trois canots d'Algonquins qui venaient du dedans des terres, chargés d'un peu de marchandises qu'ils traitèrent, lesquels me dirent que le mauvais traitement qu'avaient reçu les Sauvages l'année précédente les avaient dégoûtés de revenir et qu'ils ne croyaient pas que je dusse jamais retourner en leur pays, (...) et pour ce 1.200 hommes étaient allés à la guerre, n'ayant plus d'espérance dans les

⁴ Le conflit armé opposant les Iroquois aux populations de la vallée du Saint-Laurent commence vers 1560-1570.

⁵ Se pliant à la volonté de ses alliés, Champlain accompagne à trois reprises (1609, 1610 et 1616) les Algonquins, les Montagnais et les Hurons dans leurs raids contre les Iroquois (Gohier, p. 51).

Français, lesquels, selon eux, ne voulaient plus retourner dans leur pays. Ces nouvelles attristèrent fort les marchands, car ils avaient fait grande emplette de marchandises, sous l'espérance que les Sauvages viendraient comme ils en avaient l'habitude, ce qui me fit décider, en faisant mes découvertes, de passer en leur pays pour assurer ceux qui étaient restés du bon traitement qu'ils recevraient, et de la quantité de bonnes marchandises qui étaient au saut, et pareillement de l'affection que j'avais de les assister à la guerre... (2009: 70).

Puis, Tessouat, pour tous, prit la parole et dit qu'ils m'avaient toujours reconnu plus affectionné en leur endroit qu'aucun autre Français qu'ils eussent vu, que les preuves qu'ils en avaient eues par le passé leur facilitaient la croyance pour l'avenir; de plus que je montrais bien être leur ami, en ce que j'avais couru tant de danger pour les venir voir et les convier à la guerre, et que toutes ces choses les obligeaient à me vouloir du bien comme à leurs propres enfants; que toutefois, l'année dernière, je leur avais manqué de promesse, et que 2.000 Sauvages étaient venus au saut, avec l'intention de me trouver pour aller à la guerre et me faire des présents et, ne m'ayant pas trouvé, furent fort attristés, croyant que je fusse mort, comme quelques-uns leur avaient dit; aussi que les Français qui étaient au saut ne les voulurent assister dans leurs guerres, et qu'ils furent maltraités par certains, de sorte qu'ils avaient décidé entre eux de ne plus revenir au saut, et que cela les avait décidés (n'espérant plus me voir) à aller à la guerre seuls... (2009: 84).

Ce dernier extrait révèle plusieurs éléments d'observation. Tout d'abord, nous entendons ici la parole amérindienne exprimant ses revendications, son mécontentement, et une mise en demeure: s'il est vrai que l'autorité des nations s'avère nulle face aux marchands ("*les Français qui étaient au saut*"), elles se réservent la liberté de les boycotter ("*de sorte qu'ils avaient décidé entre eux de ne plus revenir au saut*"). Ressort aussi de ce discours l'importance du rapport personnel qui lie les Amérindiens à Samuel Champlain. Même si l'on considère que l'auteur se présente sous un jour flatteur, il apparaît néanmoins qu'il réunit dans sa personne l'autorité et la confiance dont jouit la France. Or cette confiance repose grandement sur sa participation aux actions armées de ses alliés.

Les trois récits de Champlain nous montrent cette évolution: dans un premier temps, la guerre qui oppose les Etchemins, les Algonquins et les Montagnais, nations alliées des Français,

aux Iroquois est mentionnée à maintes occasions (quelque 9 occurrences dans le rapport du voyage de 1603, puis 4 occurrences dans les rapports ultérieurs). Faute d'espace, nous n'en citons que quelques-unes:

...nous partîmes et vîmes passer à l'entrée de la rivière des Iroquois, où étaient cabanés et fortifiés les Sauvages qui leur allaient faire la guerre. (1993: 139) ; Il y a aussi deux rivières, l'une qui va au premier lac de la rivière des Iroquois, par où quelquefois les Algonquins leur vont faire la guerre (1993: 146) ; ...nous trouvâmes les Sauvages que nous avons rencontrés en la rivière des Iroquois, qui avaient fait rencontre, au premier lac, de trois canots iroquois, lesquels se battirent contre dix autres de Montagnais, et apportèrent des têtes des Iroquois à Tadoussac (1993: 175) ; ...ceux qui étaient passés au saut Saint-Louis, revenant de la guerre contre les Iroquois (2009: 75) ; ...nous partîmes du saut, où nous laissâmes les autres vaisseaux qui attendaient les Sauvages qui étaient à la guerre fussent de retour... (2009: 94)

Dans un deuxième temps, au cours des trois voyages suivants, Champlain multiplie les déclarations d'assistance. De toute évidence, les nations alliées des Français intègrent de plus en plus ces derniers dans leurs actions armées, ce qui au début leur apporte des victoires. Notons au passage que la conception de la guerre et de ses objectifs demeure différente chez les Français (pour qui il importe de prendre possession des positions ennemies et de mettre l'adversaire hors d'état de combattre) et les Autochtones (pour qui il est important de faire des prisonniers). On le voit dans la longue description que fait Champlain de l'attaque d'un fort onontagué (2009: 129-135). Pour gagner le respect de ses alliés, Champlain accompagne à trois reprises (en 1609, 1610 et 1616), les Algonquins, les Montagnais et les Hurons dans les raids contre les Iroquois.

Bientôt, l'assistance militaire va donner lieu à une véritable opération de clientélisation. Pendant le voyage de 1613, qui prend l'allure d'une vaste tournée diplomatique, on voit Champlain aller de village en village, d'une nation à l'autre, avec pour thème récurrent l'implication des Français dans la guerre⁶. Ainsi nous lisons, entre autres passages:

ceux de la barque leur firent entendre que j'étais venu avec nombre d'hommes pour les assister en leurs guerres, suivant la promesse que je leur avais faite les

⁶ Le texte nous livre 9 occurrences, comportant le plus souvent le verbe "assister".

années précédentes (2009: 69) ; ...j'étais en ce pays pour les assister en leurs guerres et que je désirais aller plus avant voir quelques autres capitaines pour la même raison ... (2009: 80) ; ... mon voyage n'était autre que pour les assurer de mon affection et du désir que j'avais de les assister en leurs guerres (2009: 84) ; ...et lui promis, si Dieu me préservait en santé, de venir l'année prochaine en équipage pour aller à la guerre, et lui me promit d'assembler un grand peuple pour ce temps-là, disant que je ne verrais que Sauvages et armes... (2009: 90) ; ...on était toujours en festins et danses, pour la réjouissance en laquelle ils étaient de nous voir si résolu de les assister en leur guerre, et comme s'assurant déjà de leur victoire (2009: 125) ; ...tous lesdits Sauvages promirent à tous les Français de venir et de vivre à l'avenir en amitié les uns et les autres, avec protestation chacun de se comporter avec une telle affection envers nous autres que nous aurions sujet de nous louer d'eux et au semblable que nous les assistassions de notre pouvoir en leurs guerres. (2009: 207)

Ce dernier extrait, situé en 1619, fait apparaître un nouvel aspect de l'intégration des Français, auxquels est conférée par les Amérindiens la prérogative de juger de leur comportement avec leurs congénères ("*lesdits Sauvages promirent à tous les Français de venir et de vivre à l'avenir en amitié les uns et les autres*"): outre la participation aux domaines d'activité (commerce et guerre) qui leur étaient ouverts par le rapport d'alliance, les voici impliqués dans les rapports entre nations. Ainsi, les Français accèdent à une forme encore plus avancée d'intégration dans la vie politique amérindienne, à savoir **la médiation**.

Médiation

La pratique de la médiation n'est pas nouvelle dans les sociétés amérindiennes: elle était fréquemment employée par les Amérindiens avant l'arrivée des Européens. Si, à l'échelle locale, la médiation est l'affaire des Anciens, elle acquiert, avec l'émergence des confédérations à la fin du XVI^{ème} siècle, une dimension plus grande, en quelque sorte internationale, impliquant de vastes réseaux d'alliance. Dans de tels cas, la médiation peut être confiée à un groupe, un Conseil (Trigger 1991: 151), voire à une autre nation. De même que c'est le cas pour l'autorité du chef, celle de cette nation médiatrice dépendait grandement de "*sa capacité à fournir les présents nécessaires pour apaiser les conflits*" (Gohier 49). Pour ce qui est des Français, la pratique de la médiation fait écho à un courant de pensée contemporain, à la faveur duquel prend forme le

concept de droit naturel, marquant les balbutiements du droit international, au sein duquel elle prend place. Ainsi, l'une et l'autre culture ont déjà l'expérience d'un système de médiation, et elles reconnaissent au médiateur un rôle similaire, synonyme d'une position prédominante (Gohier, p. 79). Au XVII^{ème} siècle, la vision amérindienne de la médiation va se fondre avec celle des Français pour donner naissance à une pratique singulière, nourrie à la fois par l'ambition hégémonique française et par les rituels autochtones. (Gohier 50)

La question du déclenchement du mécanisme qui conduit les Français à assumer le rôle de médiateur⁷, n'est pas tranchée. Deux visions cohabitent en effet. Selon Havard, l'initiative en reviendrait aux Français qui, dans une logique dominatrice, auraient d'emblée conçu la médiation comme un outil de clientélisation et d'inféodation⁸. White, à l'inverse, en attribue l'intention aux Autochtones, notamment les Algonquiens, qui auraient contraint les Français à jouer ce rôle⁹. La lecture de Champlain semble confirmer cette thèse: à aucun moment le texte ne nous laisse discerner une volonté ou quelque manœuvre du Français pour accéder au rôle d'arbitre. Son récit présente plutôt un déroulement graduel de son accession au statut de conseiller, pour aboutir à celui de "père". L'autorité dont il jouit de par son rôle majeur dans la traite, sa capacité à faire de nombreux et appréciables cadeaux¹⁰, ainsi que par son courage avéré désignent Champlain comme un possible médiateur, auréolé du prestige nécessaire pour aborder ce rôle. *"Jumelée à son prestige militaire, cette attitude de prodigalité ne pouvait qu'accroître l'influence politique de Champlain auprès de ses alliés; ceux-ci commencèrent d'ailleurs rapidement à recourir à ses services pour régler leurs différends"* (Gohier, p. 53).

Ainsi voyons-nous pas à pas, surtout à partir de 1615, les nations alliées des Français établir Champlain dans un rôle de médiateur. Ce dernier, voyant là une façon d'asseoir sa position, ne repousse aucune occasion de jouer ce rôle:

⁷ Tout d'abord selon un commun accord puis officiellement, le rôle de médiateur du gouverneur français étant inscrit dans la Grande Paix de Montréal (4.08.1701).

⁸ *"On peut instaurer certaines formes d'autorité et d'hégémonie sur un peuple sans pour autant le subjuguier (autrement dit le soumettre à ses lois) et c'est ce à quoi s'emploient les autorités françaises au Canada"* (Havard 364).

⁹ *"Les Français refusaient généralement d'assumer le rôle de médiateur que leur conféraient les Amérindiens, croyant (à tort) être en mesure d'assurer par la force l'obéissance de leurs alliés aux lois françaises"*. White, p. 69.

¹⁰ A propos de l'autorité de Champlain dans la traite, citons par exemple: *"...ce qui me fit décider, en faisant mes découvertes, de passer en leur pays pour assurer ceux qui étaient restés du bon traitement qu'ils recevraient, et de la quantité de bonnes marchandises qui étaient au saut, et pareillement de l'affection que j'avais de les assister à la guerre..."* (2009: 70) et *"...je fis assembler tous les Sauvages pour leur faire entendre que je ne désirais pas qu'ils traitassent des marchandises sans que je le leur eusse permis et que, pour les vivres, je leur en ferais donner aussitôt que nous serions arrivés, ce qu'ils promirent, disant qu'ils étaient mes amis."* (2009: 92)

...je reconnus que leur dessein était de me retenir avec mes compagnons en leur pays, tant pour leur sûreté, craignant leurs ennemis, que pour entendre ce qui se passait en leurs conseils et assemblées, que pour décider ce qu'il convenait de faire à l'avenir contre leursdits ennemis, pour leur sûreté et leur conservation.
(2009: 136)

N'ignorant pas que Champlain nourrit une certaine ambition politique, les Amérindiens ne semblent cependant pas craindre de le laisser accéder à une position d'influence (Gohier 55). Le discours du Français, qui profite de son rôle pour prêcher la paix entre toutes les nations, reste sans écho. De fait, là n'est pas le discours que l'on attend de lui, car d'une part, c'est oublier que la guerre contre les Iroquois est en quelque sorte le ciment de l'alliance franco-amérindienne (Gohier 81), et d'autre part c'est s'illusionner sur la portée que concèdent ses alliés à son action dans les premiers temps. Car s'ils sollicitent sa médiation, et respectent généralement son avis sur les conflits internes¹¹ "*les Amérindiens étaient toutefois beaucoup plus réticents face à la volonté française de gérer les relations avec leurs véritables ennemis*"(Gohier 62). La paix générale ne correspondant pas à leurs intérêts stratégiques, les Amérindiens posent une limite aux ambitions politiques des Français (Beaulieu 2003: 88), ainsi qu'en témoigne au début du voyage de 1603 la réponse du chef Anadabijou. A la proposition de "faire la paix avec leurs ennemis", le chef montagnais rétorque clairement qu'il attend du roi de France qu'il "*fit la guerre*":

L'un des Sauvages que nous avons amenés commença à faire sa harangue, de la bonne réception que leur avait fait le roi, et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sadite Majesté leur voulait du bien et désirait peupler leur terre et faire paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour vaincre (...). Après qu'il eut achevé sa harangue, ledit grand sagamo Anadabijou (...) commença à faire sa harangue à tous (...) en leur disant que véritablement ils devaient être fort contents d'avoir sadite Majesté pour grand ami; ils répondirent tous d'une voix "ho, ho, ho", c'est-à-dire "oui, oui". Lui, continuant sa harangue, dit qu'il était fort aise que sadite Majesté peuplât leur terre et fit la guerre à leurs ennemis (...).(1993: 96).

Néanmoins, Champlain continue à tenir un discours pacifiste: en s'imposant entre deux

¹¹ Ainsi par exemple nous lisons: "*Ceci fait, je rencontrai deux ou trois Sauvages de notre grand village, qui me sollicitèrent fort d'y aller pour les mettre d'accord...*" (2009 : 147)

belligérants, le médiateur se présente comme un acteur bienveillant, soucieux du bien commun, du droit et de la paix. Ainsi, de façon récurrente (le texte nous offre 7 occurrences de telles situations, dans les dernières années) nous voyons le Français prodiguer ses conseils, prêcher l'unité, réclamer et susciter les promesses d'obéissance:

Je leur présentai que le meilleur était de pacifier le tout et de demeurer amis (2009: 148) ; ...je les verrais à l'avenir pour les assister comme j'avais déjà fait par le passé, et leur porterais des présents honnêtes, pour les entretenir en amitié les uns avec les autres, les priant d'oublier toutes les disputes qu'ils avaient eues ensemble, lorsque je les mis d'accord, ce qu'ils me promirent (2009 : 180).

Graduellement, les nations alliées vont laisser les Français s'installer dans une logique d'influence qui entraîne les Amérindiens dans un processus de clientélisation (car le belligérant est redevable au médiateur et a intérêt à promouvoir son autorité, pour que ce dernier s'impose comme un efficace protecteur auprès de ses ennemis potentiels). Si les Autochtones, y trouvant certains avantages, décident dans un premier temps d'attribuer aux Français un rôle de médiateur, ces derniers vont élargir la portée de leur puissance et occupent bientôt une place prépondérante dans les rapports diplomatiques amérindiens. En les intégrant dans une pratique fréquemment employée avant l'arrivée des Blancs, et ce à bon escient dans le cadre de leurs valeurs culturelles, les Amérindiens laissent les Français accéder à une position hégémonique, et vont se faire entraîner par eux dans une certaine relation de pouvoir (Gohier, p. 71). A ce titre, la médiation se transforme très vite en une forme de domination. Mettant à profit les gestes d'intégration adressés par les Amérindiens, les Français n'ont pas "divisé pour régner" mais plutôt misé sur l'alliance et la médiation pour étayer leur position (Gohier, 12).

Conclusion

En conclusion, au long de notre lecture de Champlain, nous suivons une évolution, dans laquelle se succèdent quatre stades de relation: 1. information, 2. implantation, 3. alliance armée, 4. médiation. Nous discernons chez les Amérindiens une perspective d'intégration des Français à leur société, qui leur fait enclencher un processus où ils ouvrent de multiples types d'échanges: échange d'informations, de biens matériels, de conseils et de valeurs morales. Cependant, face à des interlocuteurs qui poursuivent d'autres objectifs qu'eux, cherchant d'abord à faire fructifier leur commerce puis à établir leur culture sur les bords du Saint-Laurent, les Amérindiens vont rapidement perdre la maîtrise des rapports qu'ils ont eux-mêmes contribué à mettre en place.

Ainsi, le rôle de médiateur va être détourné par les Français soucieux de s'attribuer une position hégémonique, et finalement le processus d'intégration du nouveau venu européen conduit en quelques années aux premiers signes de la perte de souveraineté des nations amérindiennes. Les années qui vont suivre, marquées surtout par les épidémies, briseront définitivement les perspectives d'ouverture des nations amérindiennes.

Bibliographie

- Beaulieu, Alain. "La paix de 1624." Guerre et paix en Nouvelle-France. Dir. Alain Beaulieu. Montréal: Gid, 2003. 54-101.
- Champlain, Samuel de. Des Sauvages [texte établi, présenté et annoté par Alain Beaulieu et Réal Ouellet]. Montréal: Typo, 1993.
- Champlain, Samuel de. A la rencontre des Algonquins et des Hurons 1612-1619 [texte en français moderne établi, annoté et présenté par Eric Thierry]. Sillery: éditions du Septentrion, 2009.
- Champlain: naissance de l'Amérique française. Dir. Raymonde Litalien et Denis Vaugeois. Sillery: éditions du Septentrion, 2004.
- Delâge, Denis. Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664. Montréal: éditions Boréal, 1991.
- Gohier, Maxime. Onontio le médiateur: la gestion des conflits amérindiens en Nouvelle-France, 1603-1717. Montréal: Septentrion, 2008.
- Hackett Fischer, David. Le rêve de Champlain. Montréal: Boréal, 2011.
- Havard, Gilles. Empires et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1775. Sillery et Paris: Septentrion et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.
- Morin, Michel. L'usurpation de la souveraineté autochtone. Le cas des peuples de la Nouvelle-France et des colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Montréal: Boréal, 1997.
- Morissonneau, Christian. Le Rêve américain de Champlain. Montréal: Hurtubise, 2009.
- Sioui, Georges E. Histoire amérindienne de l'Amérique. Québec et Paris: Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 2011.
- Therrien, Jean-Marie. Parole et pouvoir: figure du chef amérindien en Nouvelle-France. Montréal: Liber, 2007.
- Trigger, Bruce G. "The Indians and the heroic age of New France". Historical Booklet 30. Ottawa: The Canadian historical association, 1977.

Trigger, Bruce. Les Enfants d'Aataentsic. Montréal: Libre expression, 1991.

Trudel, Marcel. Histoire de la Nouvelle-France. tome 2. Montréal: Fodes, 1966.

White, Richard. The Middle Ground. Indians, Empires and Republics in the Great Lakes Region: 1650-1815. Cambridge: Cambridge University Press, 1991.